

Bulletin d'inscription

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :

02 NOVEMBRE 2024

" MARCHÉ DE NOËL " - 07 et 08 DÉCEMBRE 2024
de MONT-DAUPHIN (05600) de 10h à 19h

Les artistes & artisans de Mont-Dauphin organisent leur marché de Noël et vous accueillent chaleureusement dans leur boutique.

Bulletin à compléter et renvoyer par mail à l'adresse suivante : bullesdescimes@yahoo.fr avant le 02 NOVEMBRE 2024. Si votre participation est confirmée, un mail vous sera envoyé avec le nom de la boutique et l'hôte qui vous accueillera.

POUR CONTRIBUER À LA COMMUNICATION DE L'ÉVÈNEMENT,
UNE **PARTICIPATION DE 10 €** VOUS SERA DEMANDÉE.
(À ENVOYER PAR COURRIER OU À REMETTRE EN MAIN PROPRE).

COORDONNÉES

RAISON SOCIAL :	<input type="text"/>	n°SIRET :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>	Nom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Code postal :	<input type="text"/>	Ville :	<input type="text"/>
Telephone :	<input type="text"/>		
Mail :	<input type="text"/>	Instagram :	<input type="text"/>
Site web :	<input type="text"/>	Facebook :	<input type="text"/>

PRODUITS

Type de créations exposées :

Description de votre savoir faire :

À ENVOYER PAR MAIL OU WETRANSFER

Fait le :

Signature

- Ce bulletin d'inscription complété et signé
- 5 photos de votre travail
- Un extrait récent d'immatriculation d'entreprise

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU MARCHÉ DE NOËL de MONT-DAUPHIN, les 07 et 08 DÉCEMBRE 2024

ARTICLE 1 : OBJET

Le Marché de Noël est un événement ayant vocation à proposer aux visiteurs des créations artistiques, artisanales pour les fêtes de fin d'année.

ARTICLE 2 : LIEUX CONCERNÉS

Le Marché de Noël se tiendra uniquement dans les boutiques des artistes, artisans et commerçants de Mont-Dauphin (05600).

ARTICLE 3 : TYPES DE PRODUITS PROPOSÉS

Seuls les créateurs proposant leurs propres créations seront admis : produits du terroir, créations artistiques, créations artisanales. Sont considérés comme produits de l'artisanat les produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les créateurs, artistes, artisans désirants faire partie du Marché de Noël devront transmettre le formulaire prévu à cet effet rempli avant le 02 novembre 2024. Ils devront communiquer leur n° de siret, kbis ou attestation maison des artistes. Une candidature complète est composée du bulletin d'inscription rempli et signé, de 5 photos des créations qui seront exposées et d'une attestation professionnelle récente. Seules les candidatures complètes seront prises en compte. Les places sont limitées aux possibilités d'accueil des boutiques.

Les candidatures sont à envoyer par mail à : bullesdescimes@yahoo.fr

Après validation de votre participation, un chèque de 10 € sera à envoyer par courrier ou à remettre en main propre à l'hôte vous accueillant. Cette somme est une contribution à la communication de l'évènement (impression flyers, affiches, banderoles), elle est due et ne sera pas remboursable, même en cas de désistement.

ARTICLE 5 : INSTALLATION / SÉCURITÉ

Une fois la participation validée, chaque invité recevra par mail le nom de la boutique et de l'hôte qui l'accueillera. Le jour d'installation en boutique se fera en accord avec l'hôte, l'installation devra dans tous les cas être terminée le samedi 07 décembre pour 10h. Aucun véhicule ne pourra stationner devant les boutiques à partir de 10h durant les deux jours de l'évènement. La présence du créateur invité est obligatoire pendant toute la durée de l'évènement.

ARTICLE 6 : ANIMATION

Le Marché de Noël étant un événement festif en prévision des fêtes de fin d'année, des animations y seront organisées, certaines seront déambulatoires, d'autres localisées à des endroits précis du marché. Le bruit, les attroupements ou contraintes diverses qu'elles entraîneront ne sauraient être reprochés de quelque manière à la collectivité organisatrice et ses représentants.

ARTICLE 7 : AVERTISSEMENT

La signature du bulletin d'inscription a valeur d'acceptation de ce règlement.

ARTISTES, ARTISANS & LEURS INVITÉS

LE

MARCHÉ

DE

NOËL

+20 créateurs

EXPO-VENTE Artisanat d'art,
Arts graphiques et plastiques,
Gourmandises & Savoir-faire

DE

MONT-
DAUPHIN

Caserne Campana, Rue Catinat

Le restaurant "la TAP" vous propose
plats et petite restauration sur place

BUVETTE & ANIMATION

07
08

DÉC.

de 10 à 19h

ENTRÉE
GRATUITE